

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."



L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.

ABONNEMENT : Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. Si l'Épuration nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. ABONNEMENT : SI PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Souscription du propriétaire de *Herald* de New-York au fond de secours des Irlandais. — Quelques détails sur l'affreuse misère qui règne parmi la population rurale de l'Irlande. — Progrès toujours croissant du trafic sur le Chemin de Fer Intercolonial et celui du Grand-Tronc. — La législature de la Province d'Ontario vient de voter \$23,760 en faveur de l'École d'agriculture de Guelph. — Prédication en France à l'occasion des produits agricoles de notre pays sur les marchés français ; quelques détails sur la Province de Manitoba au point de vue de la production agricole. — Extrait du rapport de l'assemblée des membres de l'Association des fromagers de la Province de Québec. — *Causerie agricole* : Les terres à grains. — Qualité des différentes terres et à quoi elles sont bonnes. — Tableau des différentes terres. — Qualité des différentes terres mentionnées dans ce tableau. — *Sujets divers* : Moyens d'arrêter les essaims. — Commerce des chevaux. — Emploi des centres pour les arbres fruitiers. — Moyens de faire pondre les poules en hiver. — La colonisation dans le comté de Rimouski. — Culture du tabac ; rectification par M. Pécivain du *Journal de Québec* quant à l'imposition des droits sur le tabac provenant des États-Unis. — *Choses et autres* : Election des membres de l'Association des fromagers de la Province de Québec. — Manufacture de sucre de betteraves à Stiney, dans la province d'Ontario. — M. Auguste Collette, apiculteur de St. Luc, a l'intention d'établir une manufacture de sucre de betteraves et de se livrer à la fabrication des vins. — Les revenus d'un verger près de New-York. — Ce qu'est l'agriculture. — Conseils aux cultivateurs. — Folles pertes en agriculture. — *Recettes* : Moyen de faire cuire les légumes dans de l'eau de puits. — Maladies des bêtes à laine. — Mastic pour la greffe des arbres.

Notre Feuilleton. — Si nos lecteurs ont paru s'intéresser à la lecture du dernier feuilleton, les *Compagnons de Minuit*, nous croyons que celui que nous commençons aujourd'hui, *La fille du marquis*, les intéressera davantage, surtout le rôle de la jeune héroïne qui fait le principal sujet de cette histoire vraie.

REVUE DE LA SEMAINE

M. James Gordon Bennet, propriétaire du *Herald* de New-York, a souscrit personnellement cent mille piastres au fonds de secours des Irlandais.

Voici en quels termes le *Nouveau Monde* annonce la fureuse misère qui règne en Irlande et qui n'a eue d'égalé que celle de 1847 et 1848 :

Plus de 300,000 personnes en Irlande sont dans le dénuement le plus absolu et mourront de faim si elles ne reçoivent promptement des secours. Dans toutes les parties du monde s'organisent des souscriptions pour venir en aide à la population rurale de l'Irlande que déciment déjà la famine et les maladies qu'elle traîne à sa suite. Tous ceux qui sont en état de contribuer pour quelque chose au soulagement de ces terribles misères doivent le faire sans retard, car la détresse est à son comble et elle menace de faire des milliers de victimes.

Voici un état détaillé de la population souffrante des horreurs de la famine dans les divers districts que ravage la famine : Mayo 64,500, Galway 43,260, Sligo 42,930, Kerry 43,100, Donegal 28,000, Roscommon 26,150, Cork 24,890, Clare 19,360, Limerick 7,600, Tipperary 6,300, Leitrim 5,500, Wicklow 4,600, Monaghan 2,300, Westmeath 1,900, Longford 1,875, Kilkenny 1,790. Total, 312,370.

Le *Globe* de Toronto constate dans les termes suivants le progrès du trafic sur le chemin de fer Intercolonial :

Il paraît que pendant ces derniers temps, l'Intercolonial a fait d'excellentes affaires. Les fortes importations anglaises reçues à Halifax et l'augmentation du trafic local, sur tous les points de la ligne, tiennent tous les employés en mouvement, et le matériel roulant du chemin, qui passait pour être complet, suffit à peine pour le trafic. On compte à Compton environ cinquante trains par jour, allant ou revenant. Il est

Amédée Narsan éer. L'Assomption

probable que l'on n'en a jamais vu autant. Cette activité ne tient pas seulement au commerce avec l'Angleterre, mais aussi au trafic local avec la "London ferry Company, et avec les propriétaires des mines de charbon."

Les recettes du Grand Tronc ont aussi augmenté; on constate une augmentation de plus de \$200,000, malgré la concurrence du chemin de fer du Nord qui reçoit sa grande part d'encouragement.

— Les items suivants ont été votés le 5 février courant par la législature de la Province d'Ontario, actuellement en Session: Ecole d'agriculture de Guelph, \$23,760; immigration, \$950; compte du remboursement \$44,162; dépenses imprévues, \$50,000. Comme on le voit, on destine à l'enseignement théorique et pratique de l'agriculture, une somme assez considérable, et les amis de l'agriculture de cette Province doivent s'en réjouir.

— Nous empruntons à la *Gazette des Campagnes* de Paris, l'extrait suivant d'une correspondance signée "Deschamps," qui nous fait voir qu'en France on se préoccupe beaucoup de la concurrence qui pourrait être faite aux cultivateurs de ce pays, par les denrées alimentaires de l'Amérique.

Voici ce qu'écrit ce correspondant :

..... "L'agriculture en France ne sera jamais protégée contre la concurrence américaine; voilà ce qui est clair. Si vous voulez approfondir la question américaine, je vous engage à lire un livre d'actualité où vous pourrez trouver des descriptions des nouveaux territoires de colonisation, qui ne vous laisseront aucun doute sur la formidable concurrence qui se prépare. Ce que nous recevons en fait de denrées d'alimentation n'est que le commencement.

"Ce livre intitulé: "Cinq mois chez les Français d'Amérique, voyage au Canada et à la Rivière-Rouge du Nord," a pour auteur M. H. de Lamothé, correspondant du journal *le Temps*. Cet écrivain a entrepris en 1873 un voyage au Canada dans le but d'y étudier les progrès et la puissance colonisatrice de la race française au Canada. C'est un voyage qu'il raconte, en 1879 seulement, après l'avoir mis au courant des événements nouveaux. Ce livre paraît écrit de bonne foi, sans parti pris; car l'auteur, bien que correspondant d'un journal républicain, et du principal organe des protestants de France, adresse au clergé catholique et français du Canada, les plus beaux éloges sur le rôle qu'il a joué dans la protection et l'instruction des français-canadiens, et dans la civilisation des sauvages, que le gouvernement local (Fédéral) protège. Il leur achète et leur paie réellement les territoires qu'il veut livrer à la colonisation, puis chacun vit en paix et en amitié.

"Les cent millions d'hectares de prairies fertiles que signale le correspondant du *Nouveliste de Rouen*, existent bien réellement, indépendamment d'autres territoires, forêts, montagnes ou déserts, mais déserts d'herbe et non de sable, que renferme l'Amérique du Nord. Sur cette quantité, 50 millions d'hectares appartiennent aux Etats Unis, et 50 millions d'hectares au Canada sous la protection de la couronne d'Angleterre. La frontière des deux Etats, qui est le 49^e degré de latitude, sépare en deux le fameux territoire de la Rivière-Rouge. Depuis l'achèvement du chemin

de fer qui longe cette rivière jusqu'aux lacs Manitoba et Winnipeg, c'est dans l'Etat Uni de Ducotah et dans l'Etat canadien du Manitoba que se porte le flot de l'émigration.

"Je fais observer, en passant, que l'Angleterre va se trouver, en peu d'années, possesseur d'un immense grenier à céréales qui lui avait manqué jusqu'ici. Les hommes d'Etat anglais ont l'attention très-éveillée de ce côté. Dieu veuille que nos hommes d'Etat français n'oublient pas cette perspective dans la négociation des traités de commerce! L'Angleterre, dorénavant, n'a plus besoin du blé ni de la viande de la France. Elle tirera désormais ce qui lui manquera, d'une colonie qui lui appartient et que sans doute elle saura garder.

"Voici la description de la prairie américaine que j'extrai du livre de M. de Lamothé :

"Quant à la prodigieuse fertilité du sol limonneux des prairies, elle se démontre par le seul fait, que sur un terrain de l'archevêché, à St. Boniface (dans la Province de Manitoba), on a semé et récolté du blé depuis plus de quarante années consécutives sans engrais d'aucune sorte. Il a suffi, pour que le rendement ne diminuât point, de défoncer de temps en temps le sol à une certaine profondeur, à l'aide de fortes charrues. Aujourd'hui encore, sur les bords de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine, les colons brûlent leur fumier d'étable ou le jettent dans la rivière comme un produit de nulle valeur. Un sondage effectué aux environs de Winnipeg, a donné la succession suivante de terrains: quatre pieds d'un riche terreau noir reposant sur une couche de quarante-trois pieds de sable blanc mêlé d'argile; enfin un calcaire compact d'une épaisseur inconnue....."

Comme nous le voyons, on s'occupe beaucoup, à l'étranger, de la fertilité du sol de notre pays, et en France notamment on s'inquiète à l'idée que dans un avenir prochain nous pourrions leur faire une concurrence avec nos propres produits. Ce n'est pas qu'au Manitoba que le sol présente des apparences de grande fertilité; dans notre province, il y a d'immenses forêts qui, si elle étaient exploitées, nous offriraient les mêmes chances d'une grande production.

D'un autre côté, il importe que nous sachions profiter des avantages que nous offre notre propre sol et essayer d'en retirer tous les avantages possibles lorsqu'il en est temps. Nous voyons avec plaisir s'opérer un mouvement assez considérable en faveur de nos industries agricoles. Dans une certaine partie de notre pays, aux environs de Montréal, de St. Hyacinthe et des Trois-Rivières déjà plusieurs manufactures de fromages sont en opération, et le succès paraît couronner les efforts de ceux qui sont à la tête de ce mouvement industriel.

Nos lecteurs li ont sans doute avec intérêt le compte rendu d'une assemblée des membres de l'Association des fromagers de la Province de Québec, qui eut lieu à St. Hyacinthe le 5 et le 6 de février courant; nous pourrions tirer profit des réflexions qui y ont été faites par quelques uns de nos agronomes canadiens, sur la fabrication du beurre et du fromage.

Voici quelques extraits de ce compte rendu, que nous empruntons au *Courrier de St. Hyacinthe*:

"M. Barnard qui comme on le sait, possède des

connaissances variées en agriculture, fut appelé à prendre la parole. Ayant assisté, l'an passé, aux réunions des fromagers de la province d'Ontario, il fit part de ce qu'il avait vu. Il constata que le fromage fabriqué dans notre province se trouve supérieur au nôtre, et généralement obtient un prix plus élevé. La preuve de l'excellence de ce fromage est qu'il a obtenu, il y a quelque temps, le premier prix à New-York.

Les fromagers d'Ontario ont divisé leur province en deux sections, l'est et l'ouest, et ils reçoivent de l'aide du Gouvernement. Celui-ci accorde en argent le double de ce que les membres de l'association souscrivent. En Bas-Canada une aide du même genre pourrait être accordée, afin de profiter de l'expérience des autres et améliorer la fabrication de notre fromage.

Il y a plusieurs réformes à opérer, jusque dans les boîtes où on enferme les meules. Ces boîtes ne correspondent pas toujours au diamètre de la meule, de sorte que le fromage ballotte; au lieu d'être bien fermées, elles sont attachées avec des cordes, et l'acheteur, au premier coup d'œil, juge défavorablement une marchandise dont l'enveloppe est si peu convenable. On doit donc faire attention à la perfection des boîtes.

Les fromagers produisent aussi trop de fromage de même qualité; il n'y a pas assez de variété, et l'embarras se fait sentir. La construction de beaucoup de fromageries laisse en outre à désirer.

M. Barnard s'est demandé pourquoi il y avait du beurre valant en moyenne 12 centins, d'autre de 18 à 20 centins, d'autres encore de 27 à 30 centins. Le cultivateur emploie la même quantité de lait pour la confection de ce beurre, souvent le même soin, et la même propreté. Quelle est donc la cause de cette différence? Elle consiste dans certains perfectionnements, et beaucoup dans la température du lait. Si le chien va chercher au loin les vaches pour les conduire à la maison, il les fera quelquefois marcher trop vite et augmentera la chaleur du lait. Si, dans le champ, il y a de l'ombre; soit des arbres ou un abri, le lait de la vache sera moins fébrile que si elle est exposée au soleil et obligée de chercher un refuge à l'ombre d'une clôture, dans un fossé à sec. Si on a le soin de donner de l'eau pure aux animaux; si l'aube est bien nettoyée, que la laiterie soit bien fraîche, toutes ces causes influent sur la fabrication du beurre; de sorte que la température joue un grand rôle. En Angleterre le beurre canadien se vend 60 chelins le quintal, pendant que celui de Normandie obtient 140 chelins.

M. A. E. Barnard, à plusieurs reprises, a donné dans le *Journal d'agriculture* de précieux conseils sur la fabrication du beurre, qui pourraient être d'une grande utilité à nos ménagères. Il serait donc important que ce *journal d'agriculture* fut reçu dans chaque famille. Que serait la dépense de \$1 par année, si par les renseignements que l'on en reçoit nous pouvions en gagner \$10, même davantage.)

M. Barré de St. Hyacinthe, qui se prépare à fabriquer du beurre et, dans ce but, a fait des études spéciales et cherche à acquérir des connaissances en théorie comme en pratique déjà fort nombreuses, a bien voulu faire quelques remarques qui ont été très bien appréciées par les assistants.

Il s'est prononcé fortement contre l'idée de faire du fromage et du beurre dans la même fabrique. Ce système suivi en quelques endroits des Etats-Unis a été condamné par la presse, car la fabrication du fromage en souffre et on arrive sur le marché avec un produit inférieur. De plus tous les endroits ne sont pas également favorables à la fabrication du beurre. Il croit que cette partie de la province convient mieux au fromage, comme les townships de l'Est sont plus favorables à la production du beurre.

Ce monsieur trouve la construction de nos fromageries défectueuse et qu'on n'est pas assez particulier pour mettre les bâtisses à l'épreuve de la température extérieure. Il faudrait se servir de feutre et crépir à l'intérieur. Pour se rendre maître du degré de chaleur à l'intérieur, on se sert en quelques endroits de de canaux sous terre, à cinq pieds dans le sol pour aérer la bâtisse, et on commence à utiliser la fraîcheur des puits. Un défaut est de placer le lieu de fermentation du fromage dans le haut de la maison. Le plancher étant simple, le fromage absorbe toutes les odeurs du bas. Il faudrait un plancher double entre lequel il y aurait du charbon de terre, et, afin d'éviter une trop grande sécheresse dans la chambre de fermentation, il est bon d'arroser, et aussi de diviser l'appartement en deux, car un fromage plus ancien requiert moins de fraîcheur qu'un fromage nouvellement fait.

M. Barré a fait une excellente suggestion que voici: tous les cultivateurs n'ayant point à un égal degré les notions suffisantes sur le soin à donner aux vaches laitières, sur ce qu'il faut de précautions pour arriver à fabriquer du bon fromage, il serait extrêmement avantageux que chaque fromager réunit de temps à autre les patrons de son arrondissement pour leur donner les explications qu'il est important pour eux de connaître et les instruire sur la manière de cultiver ou d'améliorer leurs races d'animaux. Cette suggestion a été très bien goûtée par l'auditoire.

L'Hon. de LaBruère, appelé à dire quelques mots fit des remarques sur l'importance d'incorporer les fromagers et exprima le vœu de voir le Gouvernement de Québec encourager cette association par une allocation spéciale, de manière à promouvoir le progrès de la fabrication du beurre et du fromage en cette province.

Un comité a été nommé pour préparer un projet d'incorporation et il se compose de MM. Ashby, V. Gareau, A. McCallum, M. Desautel et M. Archambault, avec pouvoir de s'adjoindre d'autres personnes.

CAUSERIE AGRICOLE

LES TERRES A GRAINS

Les terres labourables ou à grains sont le véritable objet de l'agriculture, et c'est là principalement que le bon cultivateur doit exercer sa capacité, et trouver des ressources.

Pour entretenir l'abondance, et pour tirer d'eux-mêmes tous les profits que sa propriété peut fournir, il faut que le cultivateur entende bien la culture de ses terres, afin que, par leur fécondité, son bien soit toujours soigné, entretenu et d'un bon rapport.

Les deux principaux soins de cette science sont de cultiver beaucoup ses fonds, chacun suivant leur genre; la terre demande des soins; il faut étudier ses propriétés et l'employer selon sa nature.

Tel champ ne réussira point en une espèce de grains, qui en rapporterait beaucoup d'une autre sorte: on voudra avoir du blé dans une qui ne serait bonne qu'en prés; une terre est ingrate parce qu'on ne l'amende pas et ne la cultive pas assez.

La terre s'emploie à tant d'usages différents, que quand elle n'est pas bonne à l'un, elle se trouve propre à l'autre; et un cultivateur qui sait la connaître et la ménager, voit tous ses fonds employés, et à gros intérêts. Il faut pourtant avouer que c'est à la bonne terre qu'il faut s'attacher, parce que la nature en fait beaucoup plus que toute l'industrie de l'homme.

Qualité des différentes terres et à quoi elles sont bonnes. — On juge en général de la bonté d'un fonds de terre, quand on voit que ses productions sont vigoureuses, quand les grains, en sont forts, grenus et épais; les prés abondants et agréables aux bestiaux; les plantes larges, épaisses et soutenues; les arbres de belle et prompt venue, chargés de beaux jets de feuilles vertes et tonaces, ayant l'écorce saine, vive et luisante; quand cette terre rend avec usure tout ce qu'on lui a confié; qu'elle se rétablit aisément après avoir été altérée, et encore plus quand elle est variée et également heureuse dans sa production; une terre pareille, quelque cultivée qu'elle soit, tire sa fécondité plutôt de la nature que les différentes opérations qu'on pourrait lui faire subir.

De même quand on voit un champ en friche, dont les arbres sont droits, nets et forts, la simple herbe, douce à la main, vivace et abondante, les plantes qui y croissent naturellement, de belle venue, il n'y a qu'à y mettre la charrue et aider la nature. Au lieu que quand le fonds qu'on voit en friche n'a que des arbres tortus et mousseux, des plantes stériles, ou en petit nombre et languissantes, on peut compter qu'on ne l'a abandonné que parce qu'il n'était propre à rien, et on doit céder à cette expérience.

Ces remarques sont trop générales et trop vagues pour connaître la nature de chaque fonds de terre en particulier: c'est pourtant ce qu'il faut observer avant tout, pour lui donner les amendements et lui faire porter les espèces qui lui conviennent.

La division la plus naturelle et la plus conforme à l'expérience, est la même pour les terres à grains que pour les différents plants.

Toutes les différentes nuances dérivent à peu près de trois sortes principales ou premières: 1o. le *sable* ou *sablon*, qu'on peut regarder comme la terre la plus légère; 2o. la *terre forte*, ou la *glaise*, également infertile; 3o. la *terre franche*, qui tient le milieu, et qui a plus de rapport à l'une et à l'autre, selon qu'elles en participent davantage. Cette division générale se distingue par des intermédiaires, dont voici le tableau:

Tableau des différentes terres.—1o. Le *sable pur*, ou *sablon aride*, infertile.

2o. La *terre sableuse blanche* et froide.

3o. La *terre sableuse chaude*, caillouteuse.

4o. La *terre sableuse noire* et grasse des marais ou des prés, qu'on peut nommer *terres des vallées*.

5o. La *terre franche de plusieurs sortes*, qu'on peut regarder comme la *terre des plaines*.

6o. La *terre groueteuse* de deux sortes.

7o. La *terre forte, pesante, serrée, humide et froide*.

8o. La *terre de moulières*, la *tourbe*, et *terre marécageuse*.

9o. La *craie* ou *crayon*, infertile par lui-même, et le *tuf* de même.

10. La *glaise* et la *marne*, arides et infertiles, aussi par elles-mêmes, mais propres, quant à la *marne* surtout, à fertiliser les autres terres, comme nous le ferons voir.

Qualités de ces différentes terres.—1o. Le *sable pur* ou *sablon* le plus léger et le plus poreux, et la *glaise* ou *argile* pure et sans mélange, la plus pesante, la plus serrée ou imperméable, également infertiles par leurs qualités contraires, qui sont, comme l'on voit, les deux extrêmes de cette division, prouvent que la bonne ou mauvaise qualité des terres dépend de leur plus ou moins de porosité, c'est-à-dire de l'aptitude plus ou moins favorable qu'elles ont pour admettre ou conserver les différentes matières des influences de de l'air et des amendements; de sorte que le *sablon* et les terres *sablonneuses* trop légères et trop poreuses sont mauvaises, parce que l'eau des pluies, les rosées, les brouillards et les sels dont le tout est chargé, ne peuvent s'y fixer, y pénétrer trop bas, ou s'évaporent trop facilement, de façon que ces terres restent arides et sèches, jusqu'au dessous de la profondeur où les plantes croissent et se nourrissent.

2o. Après le *sablon* infertile, sont des *sables*, et *terres sableuses blanches* également froides et brûlantes, selon les intempéries de l'air, dont elles reçoivent facilement toutes les impressions à cause de leur mobilité. Ces terres sont des plus mauvaises, quand elles n'ont pas de fonds, et qu'elles sont sur le tuf. Elles rapportent quelques menus grains et des légumes, du seigle et du blé, quelquefois, selon les années, et à force d'engrais. Les arbres fruitiers, le pommier entre autres, dont les racines tracent sur terre et quelques autres arbres qui ne s'enfoncent guère y peuvent venir.

3o. Les *terres sableuses chaudes, caillouteuses*, produisent peu de grains et de la moindre espèce, aussi un peu de sainfoin; mais elles sont les meilleures pour les fruits à noyau, encore même la vigne.

4o. La *terre sableuse noire et grasse* des marais, et des prés ou terre des vallées, est équivalente au moins à la terre franche, pour tous les plants. Les plantes y trouvent beaucoup de suc, et y étendent facilement leurs racines; elle peut être regardée comme le plus franc et le plus pur limon, tel qu'il doit se trouver dans les vallées et près des eaux, où de toute ancienneté les courants ont entraîné du haut des montagnes, les parties de terres les plus fines, les plus élaborées. Ce sédiment ou dépôt a dû s'améliorer encore par une espèce de fermentation, et faire un mélange parfait des différentes terres tempérées, les unes par les autres et parvenues ensemble à une sorte de maturité qui rend cette terre la plus propre presque à toutes les productions; elle se partage facilement en petites mottes menues et fort divisées. Le blé, le chanvre et le lin y viennent aussi bien que les légumes, le blé cependant y est moindre que dans la terre franche

proprement dite. Les arbres de toute espèce y prospèrent pourvu que la nappe d'eau ne soit pas trop près de la superficie.

50. La *terre franche* de plusieurs sortes, ou terre des plaines, est différente de la précédente, en ce qu'elle est plus compacte, et paraît pencher un peu du côté de la terre glaiseuse ou argileuse, si ce n'est que l'eau y filtre plus aisément, et qu'elle est prompte à être labourée après la pluie. L'union de la terre légère ou sableuse et de la terre compacte dont elle est composée, doit tenir un juste milieu, n'étant ni trop chaude, ni trop froide, ni trop sèche, ni trop humide, ce qui la rend propre à toutes les productions. C'est la véritable terre à blé, surtout quand elle a de la profondeur, car il en faut pour ce grain, et en général plus il y en a, plus les productions sont belles; cette terre est douce et s'émiette facilement; la charrue y marche à deux chevaux; il n'y a pas, ou peu de pierres, et l'usage lui a conservé de préférence, le titre de *terre franche par excellence*, parce qu'avec ses bonnes qualités, si elle joint celle d'avoir beaucoup de fonds de même nature, où les racines des arbres percent et se nourrissent facilement, elle aura tout ce qui convient à une excellente terre.

Il y a plusieurs sortes de *terres franches*: des blanches, des grises, des roussâtres et des brunes, ou noires à blanc limon, c'est-à-dire sur lesquelles, après les pluies, il se forme un petit limon ou sable fin blanchâtre: ce sont les meilleures. La bonne terre est donc celle qui tient le milieu entre les deux extrémités, qui a le degré de porosité convenable pour recevoir et conserver dans une juste proportion les différentes matières des influences de l'air, et des amendements, ce qu'on connaitra facilement si, après deux jours de beau temps, précédés d'une pluie un peu abondante, on trouve en labourant que les molécules de cette terre se divisent facilement, sans former de grosses masses, ni s'attacher aux pieds, on pourra s'assurer alors qu'elle est bonne.

Les *terres franches grasses*, modérément humectées, dont les herbages sont forts et qui marquent une grande fécondité, porteront plusieurs sortes de grains et de fruits, même de la vigne.

La *terre franche roussâtre*, ou rougeâtre, comme on dit en quelques endroits, peut porter du blé et différents plants d'arbres.

La *terre franche blanchâtre* porte aussi du blé; mais en arbres fruitiers, c'est principalement le pommier qu'il faut y planter; il réussira mieux que le poirier qui n'aime pas les terres blanches.

Il y a encore des terres franches, *douces, rougeâtres, fines*, qui se délayent et se refroidissent facilement par les pluies, deviennent gâcheuses dans l'hiver, se resserrent, se durcissent et se fendent en été; quoique ce ne soit pas les meilleures, et qu'elles soient difficiles à traiter, cependant presque tous les fruits y viennent, mais leur amendement demande des soins.

60. Entre la terre franche et la glaise, ou argile infertile et le tuf, on trouve la terre *grouéteuse* de deux sortes, savoir: 10. la terre grise, un peu rude, mais poreuse et hâtive, caillouteuse et peu visqueuse; 20. la terre grouéteuse roussâtre, caillouteuse, argileuse ou visqueuse. Ces terres sont propres au blé, au seigle et au millet; elles sont considérées comme des

meilleures pour les arbres fruitiers de toutes les espèces qui y fructifient bien; elles sont également propres à la vigne.

Les *terres franches et froides* paraissent meilleures au premier aspect, mais elles ont le défaut d'être trop tardives; le fruit des terres grouéteuses, toujours plus hâtif de quinze jours, est déjà avancé quand les terres froides ne commencent qu'à s'émouvoir, de sorte qu'il ne reste plus aux fruits un temps suffisant pour profiter de la chaleur du soleil qui les fait grossir; au lieu que le fruit qui reçoit de la terre plus facilement et plus tôt une chaleur bienfaisante, et qui en jouit plus longtemps, grossit et se perfectionne.

70. Les *terres fortes et franches*, au moyen de l'amendement convenable, dans les temps nécessaires, portent encore du blé, et les fruits y réussissent.

80. Les *terres de maillères, la tourbe et terre marécageuse* demandent beaucoup de travail pour être fertilisées.

90. Le *crayon*, ou la terre crayonne et sèche, plus endurcie et plus inhérente que la marne, et la marne elle-même, quoique stériles toutes seules, sont propres à fertiliser d'autres terres.

Dans le *tuf blanc ou rouge*, que ces parties visqueuses, rigides et crues rendent parfaitement arides; les grains n'y sauraient venir, non plus que les arbres fruitiers, à l'exception du noyer qui peut y réussir.

10. Enfin la *glaise pure ou argile*, et même les terres fortes trop argileuses ou glaiseuses, lourdes, serrées, tenaces, n'étant pas assez poreuses pour boire l'eau des pluies à mesure qu'elle tombe, elle reste sur la superficie sans les pénétrer, ce qui rend ces terres froides à l'excès, peu maniables, et par conséquent infertiles aussi.

Les terres fortes, tenaces, glaiseuses et humides, sont froides, le soleil les pénétrant difficilement. Les terres légères, sableuses et sèches, au contraire, sont généralement plus chaudes; cependant il se trouve quelquefois des sables chauds plus hâtifs, et des sables froids plus tardifs sous le même climat.

(A suivre.)

Apiculture.

Moyen d'arrêter les essaims.—10. Le lieu où l'on met les ruches doit être planté d'arbres à quelque distance des ruches, non seulement pour leur donner de l'abri, mais particulièrement pour arrêter les essaims qui en sortiront; ces arbres rompant le vol de l'essaim, et lui présentant la fraîcheur et le repos qu'il cherche, il s'y attache et on le reprend aussitôt; mais il est bon que ces arbres soient bas et petits, comme pommiers, cerisiers ou pruniers, ils sont plus commodes que les grands pour rattraper facilement les essaims. Dès qu'un essaim s'est arrêté sur ces arbres, tous ceux des ruches voisines s'y joignent d'ordinaire; il n'y a qu'à parer et les mettre dans les ruches.

Les abeilles placées dans un lieu fréquenté sont moins farouches, et se laissent prendre plus aisément.

20. L'essaim défile rapidement hors de la ruche, et quelquefois s'élève en l'air et semble se disperser.

Le moyen certain d'arrêter un essaim qui s'élève trop haut, est de lui jeter de la terre ou du sable à pleines mains, les abeilles se posent promptement. Mais si dans l'instant où elles partent, on pouvait

jeter de l'eau avec un balai à la hauteur où elles ont dirigé leur vol, elles seraient plus fondées à croire que c'est de la pluie qui tombe sur elles, et on réussirait encore mieux à les arrêter, à les faire rentrer dans la ruche, comme si elles se sauvaient de quelque orage. Deux ou trois coups de fusil ou de pistolet, chargés seulement à poudre, les arrêtent promptement et les engagent à rabâtrer leur vol, et à se reposer dans quelque endroit assez bas.

Quand, au sortir de la ruche, l'essaim vole bas, il ne va pas loin, et s'attache aisément; au contraire, quand les abeilles s'élèvent d'abord, elles se perdent si on ne les suit promptement. Lorsque l'essaim s'attache trop haut, il faut, avant qu'il soit tout rassemblé, l'en chasser avec de la fumée au bout d'une perche, pour l'obliger à s'aller mettre plus à portée.

Si le vent l'enlève, on doit tourner autour, en jetant quelques poignées de sable ou menue terre, ou de l'eau avec un balai; cela les rassemble, et on les conduit où l'on veut.

Quand une partie de l'essaim est arrêtée, il faut les laisser en paix: elles s'attachent en monceau, accrochées par les pattes toutes ensemble, et font comme une espèce de grosse grappe de raisin.

Si la ruche n'est pas prête aussitôt que l'essaim est arrêté, il est nécessaire de l'entourer d'un mouchoir ou d'une serviette, pour les garantir du soleil; autrement la chaleur obligerait les abeilles à se détacher.

30. Il y a une manière d'arrêter les essaims près des ruches, quand elles sont sur des tablettes; ou entre chaque rangée, quand elles sont à terre: on lie ces perches les unes aux autres par le haut, avec des cordes ou autres perches mises en travers et on y attache quelques poignées de pailles de jonc, ou écorces de bouleau, liées comme des balais; ce qui arrête les essaims presque en sortant de la ruche. On peut jeter par-dessus tout cela quelques vieux filets servant à la pêche qui pendront jusqu'à terre.

Commerce des chevaux.

C'est le plus important des commerces et le plus utile pour l'agriculture, surtout pour les cultivateurs qui ont assez d'herbages et de prairies, ou assez de fourrages pour y fournir. Il leur faut après cela une connaissance parfaite en fait de chevaux, de l'attention pour les vendre et les remplacer, et bien connaître les besoins du marché, savoir à quelles races de chevaux il doit accorder toute son attention, afin d'en obtenir des prix rémunérateurs.

Comme on parle ici d'un bon ménager de campagne, et non au maquignon, on laisse à ce dernier, tout ce qui regarde l'adresse de son art, comme de commercer des chevaux usés et vicieux, de cacher les défauts des uns, de vendre les autres pour ce qu'ils ne valent point, etc. Nous n'avons aucun conseil à donner à ceux qui font métier de dupes; d'ailleurs ils ne les recevraient pas, et parmi nos lecteurs nous ne croyons pas qu'il y ait de ces gens là.

Le profit ordinaire de la campagne, en fait de chevaux, est d'avoir le plus qu'on peut de jeunes poulains de ses juments; de les élever jusqu'à l'âge d'environ trois ans, et de s'en défaire après qu'on a commencé à les faire au trait ou à la selle, suivant les besoins du marché.

Ceux qui s'entendent mieux en chevaux, achètent des poulains de trois ans, de belle venue, les nourrissent bien, achèvent de les faire, les font travailler avec ménagement, et quand ils ont atteint l'âge de cinq ou six ans, ils les vendent à plus haut prix, et rachètent à bas prix, de jeunes poulains, qu'ils gouvernent et vendent à cinq ou six ans, comme les premiers. Par là, ils ont de quoi faire tout l'ouvrage de la maison, et font un profit très considérable en vendant, comme chevaux faits et jeunes, ceux qu'ils ont achetés à bon marché.

D'autres achètent des chevaux maigres, de fatigue, de réforme ou autrement; ils les traitent, les nourrissent bien et les ménagent au travail; puis, quand ils leur ont rendu quelques services et qu'ils ont pris un bon corps, ils les revendent dans les temps et les lieux les plus avantageux, soit pour les marchés étrangers, soit pour le besoin du travail des champs ou des chantiers.

Emploi des cendres pour les arbres fruitiers.

Les pommiers ou poiriers qui sont dans un état de souffrance par le manque d'un sol convenable à leur végétation, ou le défaut d'engrais, sont bien plus aptes à être atteints par les insectes de toutes sortes qui s'introduisent dans les nombreuses fissures de l'écorce. Parfois, pour détruire ces insectes on a recours à l'arrosage au moyen de lessives de cendres de bois: cette application a un bon effet, mais n'enlève pas l'écorce qui est le refuge des insectes; on peut pour un moment détruire nombre d'insectes, mais d'autres s'y introduisent plus tard dans les interstices de l'écorce.

On indique un moyen bien plus efficace qui tout en détruisant les insectes et les œufs qui se trouvent sur l'arbre, contribue, en enlevant complètement l'écorce endommagée, à donner à l'arbre plus de vigueur; son écorce devient lisse et enlève par là aux insectes l'occasion de trouver un refuge pour se soustraire de l'atteinte des oiseaux insectivores. Voici ce moyen indiqué par un correspondant du *Fruit Recorder*, qui en a fait l'essai avec succès pendant deux années de suite et qu'il conseille aux propriétaires de vergers:

Après une pluie, et lorsque l'écorce de l'arbre est encore humide, saupoudrez sur le tronc des cendres sèches de bois, autant que l'humidité pourra en atteindre. Si la pluie survient presque aussitôt l'opération faite, la force de la cendre a'ors à l'état de lessive s'infiltrera profondément dans toutes les fissures de l'écorce et elle aura pour effet d'enlever toutes les causes qui sont pour l'arbre un sujet de dépérissement; l'écorce sera plus lisse et l'arbre obtiendra plus de vigueur, conséquemment une meilleure végétation.

Si après l'application des cendres sèches, la pluie se faisait attendre de quelques jours, rien n'empêche qu'elle ne produise les mêmes bons effets à la première pluie. On répète cette opération jusqu'à ce que l'on ait la certitude d'avoir enlevé les insectes ou leurs œufs, et alors on peut être certain que l'arbre reprendra sa vigueur d'autrefois. Cette opération peut se faire avec plus d'avantage au printemps, avant que l'arbre ne soit entré en végétation, car l'arbre n'ayant pas alors ses feuilles, on peut faire l'application des cendres avec moins de pertes, et ne

la faire que là où on la croit nécessaire; mais il importe de la faire toujours aussitôt après la pluie.

Il convient aussi de faire cette opération pendant la saison de l'été, avant l'éclosion des œufs des insectes; car l'éclosion des œufs ne peut avoir lieu lorsque ceux-ci ont été atteints par la lessive, parce que la force de la lessive détruit nécessairement le germe des œufs.

Par cette application des cendres, le printemps et dans le cours de l'été, on obtient les résultats suivants: la lessive provenant des cendres sert de nourriture à l'arbre, de même qu'elles détruisent ses ennemis et le nettoie complètement d'écorces qui leur servent de refuge. L'arbre reprend une nouvelle vigueur et produit des fruits en abondance.

Faire pondre les poules en hiver.

La rareté des œufs en hiver, et le haut prix qu'on en obtient sur le marché, valent bien la peine que l'on se donne tout le trouble possible pour les obtenir, et en aussi grande quantité possible.

Pour cela, on prendra un petit nombre de poules parmi celles qui marqueront être les meilleures et les plus jeunes, car les vieilles, celles qui ont quatre à cinq ans, ne sont bonnes qu'à être tuées.

On les enferme dans une écurie chaude, où il y a toujours du fumier chaud, à l'effet d'empêcher que les autres ne viennent prendre leur mangeaille. On leur donnera de l'orge bouillie, chaude et à demi-cuite, le sarrasin que l'on aura trem, préalablement dans de l'eau tiède, la mie de pain et l'avoine leur sont aussi très-bons, ainsi que toutes sortes de criblures de blé; mais si l'on veut les échauffer davantage, on n'aura qu'à leur donner de temps en temps une légère quantité de poivre rouge mêlée à leur mangeaille, de la graine d'ortie, ou bien prendre les orties mêmes qu'on laisse sécher pour l'hiver et les bien faire cuire dans l'eau. Si on en donnait souvent, cette nourriture pourrait les échauffer trop.

Il y a des personnes qui, pour bien faire pondre les poules en hiver, se contentent de leur donner du pain rôti au repas du midi, trempé dans du vin la nuit précédente: attendons pour cela que nous cultivions la vigne.

Au reste, la nourriture ne doit jamais manquer à ces poules ainsi enfermées: non plus qu'une eau nette et claire, autrement elle leur causerait la pépie; il est encore important de les tenir proprement, et de remuer et changer souvent le foin de leurs nids afin qu'elles ne soient pas atteintes par la vermine.

Quelques jours après que ces poules auront été renfermées, on aura soin de remarquer celles qui feront bien leur devoir, afin de les y laisser; au lieu qu'il en faudra séparer celles qui dépenseraient inutilement la nourriture, car ces soins exceptionnels entraîneraient à une perte.

La colonisation dans le comté de Rimouski

A la demande d'un ami zélé de la colonisation, nous publions avec plaisir les renseignements suivants sur le progrès de colonisation réalisé dans le comté de Rimouski, et des avantages que pourrait obtenir le colon qui irait se fixer dans cette localité; nous les empruntons au *Nouvelliste de Rimouski*, numéro du 22 février 1879:

“ Le comté de Rimouski a une immense étendue, puisqu'il n'a pas moins de 50 lieues de front sur le fleuve, et qu'on approfondit le compte plus de 20 lieues, jusqu'à celui de Bonaventure, qui le borne au sud-est. Il n'y a guère que la moitié de cette étendue qui soit actuellement arpentée, et, chose remarquable, les arpenteurs s'accordent à dire que, plus on s'éloigne du fleuve, meilleur semble être le sol. En arrière de St. Simon, de St. Mathieu et de St. Fabien, il y a des parties pierreuses et peu propres à la culture au moins pour les premiers rangs; mais en arrière du Bic et de Rimouski, particulièrement sur le tracé du chemin Taché, il y a une suite de lots magnifiques dans les townships Duquesne, Meepès, Neigette, Massé, etc. On y voit déjà, au-delà de St. Anacle, une paroisse d'avenir, St. Gabriel, et les colons demandent à grands cris que le gouvernement prolonge le chemin Taché du côté du sud-ouest.

“ Il s'est formé déjà plusieurs autres paroisses en arrière de St. Luc et de St. Flavie; elles portent les noms de St. Donat, St. Joseph de Lepage et St. Angèle de Méridis. Cette dernière surtout augmente rapidement: c'est ici que se rencontrent les grands chemins Taché et Matapédia.

“ Un township où la colonisation fait de très-rapides progrès c'est celui de McNider; déjà, dans le septième rang, on voit une mission formée, avec une chapelle et une école. Il en est à peu près de même en arrière de St. Ulric, de Matane et de St. Félicité; les colons ont pénétré jusqu'aux septième et huitième rangs. Quoique cette région soit plus montagnaise, cet empressement à s'établir sur ces terres en apparence d'accès difficile, prouve, ce semble, la fertilité du sol.

“ On peut faire la même remarque au sujet des terres qui bordent le chemin Matapédia, et qui sont aujourd'hui traversées par le chemin de fer Intercolonial, au-delà de St. Octave de Mévis. A première vue ce pays paraît si montueux qu'on le croirait généralement inhabitable; et pourtant, au rapport de ceux qui l'ont exploré, on y trouve beaucoup de bons terrains, et la plupart de ces montagnes sont cultivables. Les townships Fleuriau et Cabot entre autres sont fort avantageux, et il s'y est formé la jolie paroisse de St. Moïse. Autour du magnifique lac Matapédia, il pourrait s'en développer trois ou quatre autres; mais malheureusement c'est une seigneurie, et jusque ici le propriétaire a peu favorisé l'établissement de ses terres. Plus loin cependant, en gagnant le sud-est, sur les bords du charmant lac au Sannon, on voit une florissante mission qui a pris le nom de St. Edmond et qui a bâti une gentille chapelle. A Causapsal, il y a aussi d'excellents lopins de terre; mais la nature montagnaise du pays en retarde l'avancement.

“ Il est donc bien évident que cette région de la Province de Québec présente de très-grands avantages à la colonisation et lui offre un vaste champ pour plus de cinquante ans. Pour se développer il ne lui faut que d'être mieux connue.”

Culture du tabac.— Rectification.

Au sujet d'un article sous le titre “ Culture du tabac,” emprunté de l'*Union des Cantons de l'Est*, et publié dans la *Gazette des Campagnes* du 29 janvier dernier, le *Journal de Québec* fait la rectification suivante:

Tout en admettant l'urgence de modifications, dans les lois d'accise, pour protéger les manufacturiers qui paient vingt centins par livre sur le produit de leurs usures, nous croyons qu'il serait facile de venir en aide à ceux qui cultivent le tabac canadien. Il n'est pas exact, comme le prétend le journal ci-dessus, que le tabac américain brut franchit notre frontière, exempt de droits: au contraire, il paie 20 centins par livre: c'est donc en faveur du tabac cultivé en Canada un droit protecteur de 16 centins, puisque le tabac canadien n'est frappé que 4 centins.

Choses et autres.

— L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie pour la fabrication du sucre de betteraves de la Province de Québec, tenu à St. Pie, dans le comté de Lévis, le 3 février courant sous la présidence de Antoine Chesnavant, chef, membre du Conseil d'agriculture. M. L. S. Adam était directeur. Les MM. dont les noms suivent ont été élus directeurs: Wm. Donaghue, Louis Gironx, S. B. Valliquette, Michel Desautels, S. R. Foster, Chs. Poitevin et P. Bériau.

— Le *Nouveau-Monde* annonce qu'il est question d'établir

une manufacture de sucre de betteraves à Sidway, dans la Province d'Ontario.

— On prête à M. Anguste Collette, apiculteur, de St. Luc, dans le comté d'Iberville, l'intention de fonder dans cette paroisse un établissement pour la confection du sucre de betteraves, de même que pour la fabrication des vins. Nous souhaitons à cet entreprenant cultivateur tout le succès que mérite ces deux entreprises qui ne peuvent qu'ajouter à la richesse des cultivateurs qui sauront y prendre une part active.

Les revenus d'un verger.—M. O. C. Chapin, de East Broomfield, est propriétaire d'un verger de 120 acres. Il a récolté en 1879, 10,000 barils de pommes et 263 barils de poires, pour lesquelles il a réalisé \$17,679,62. La dépense pour l'entretien de son verger et l'achat de barils n'a été que de \$4,000.

*. L'agriculture fait aimer l'ordre à ceux qui la pratiquent parce qu'elle exige une vie réglée, des efforts de tous les instants, et, mieux que tout autre genre de travail, elle fait apprécier les bienfaits et l'action de la Providence.

Dans les arts ordinaires, l'ouvrier se complait dans son ouvrage, il s'en attribue tout le mérite parce qu'il en est le seul auteur; mais le cultivateur ne peut rien sans le Ciel. A lui la terre et la semence, à Dieu seul la puissance qui fait germer et qui donne les fruits.—Voilà ce qui fait honorer l'agriculture.

Conseils.—Ne tenez jamais vos animaux à une trop faible ration; si vous les laissez souffrir de faim, vous périrez de faim vous-même.

Si vous laissez trembler vos animaux, votre fortune tremblera aussi; c'est-à-dire, que le cultivateur qui laisse ses animaux exposés aux vents, trouvera que tous ses profits s'en vont aussi aux vents.

Celui qui procure un bon abri à ses moutons en hiver, se ménage de bonnes couvertures et de bons habits pour lui-même l'hiver suivant.

Les cultivateurs qui, pendant l'hiver, gardent leurs animaux dans une étable bien chaude y gagnent sous double rapport; leurs animaux se portent mieux et mangent moins.

Ne donnez jamais plus d'un seau d'eau à la fois à un cheval. Si vous croyez qu'il n'en ait pas assez, attendez quelque temps pour lui en offrir au autre. Neuf fois sur dix, votre cheval le refusera.

Folles pertes en agriculture.—Un homme qui laisserait son bœuf exposé aux rayons du soleil pendant l'été, ou ses patates à la rigueur du froid pendant l'hiver, serait justement traité d'insensé pour une pareille conduite. Mais que penser de ce cultivateur dont les bêtes à cornes, les moutons et les cochons étaient gras au commencement de l'hiver, mais qui depuis, à cause de leur mauvais abri et de l'influence de nourriture ont commencé à décroître, et ont non seulement perdu de leur graisse, mais sont dépéris tout-à-fait? Cependant que de semblables exemples ne voyons-nous pas dans plusieurs de nos paroisses!

RECETTES

Moyen de faire cuire les légumes dans l'eau de puits.

Assez souvent les légumes cuisent mal ou ne cuisent pas du tout dans l'eau de la plupart des puits; pour détruire cet inconvénient, il suffit d'ajouter un demi gros de sous-carbonate de potasse par seau d'eau. Après cette addition, les légumes cuisent parfaitement bien et les fèves, particulièrement, acquièrent une qualité remarquable et un bon goût.

Voici un autre moyen employé avec succès: On met gros de cendre de bois comme un œuf dans un linge serré qu'on jette dans la marmite, et qu'on retire après la cuisson. Ce moyen, outre l'avantage de cuire promptement les légumes, a celui de contribuer aussi à en améliorer le goût. On économise en même temps le sel dont il convient de diminuer la quantité.

Comme l'on sait, il y a des pois dont la cuisson est difficile à opérer, et qui font le désespoir des ménagères. Un moyen bien efficace pour obtenir une bonne cuisson, consiste à laisser tremper la quantité de pois requise pour le repas du lendemain, toute la nuit précédente dans de l'eau dans laquelle on aura

jeté une poignée de sel. Le lendemain matin il suffit de laver les pois dans une eau ordinaire, puis ensuite de les mettre à la marmite pour en faire la soupe, et en peu de temps les pois seront en purée.

Maladies des bêtes à laine.

Les moutons sont exposés à des maladies occasionnées par la présence des vers dans les poumons, dans l'estomac, dans les intestins, et surtout au foie. Il est essentiel de faire connaître le remède employé par les cultivateurs des Etats-Unis, contre ces affections vermineuses. Ils font usage de la *gomme d'aloès*. Une demi-once de gomme pulvérisée mêlée avec un peu de farine, et assez d'eau pour former du tout une pâte épaisse, suffit pour un mouton. Il n'est pas difficile de la lui faire avaler, en lui ouvrant la bouche, et en plaçant la boulette sur la racine de la langue, au moyen d'une cuillère. On a éprouvé de très-bons effets du même remède, mais donné à beaucoup plus faible dose, sur des moutons légèrement malades, et qui paraissaient perdre l'appétit. L'emploi de l'aloès, ainsi mitigé, a suffi pour faire disparaître tout symptôme de maladie.

Mastic pour la greffe des arbres.

Ce mastic qui peut s'appliquer à froid et qui coûte fort peu de chose, se prépare en faisant fondre lentement, à une chaleur modérée, une livre et dix onces de résine ordinaire. Quand cette substance a acquis la consistance d'un sirop clair, on y jette un demiard et un tiers d'esprit de vin; on mêle le tout, et on verse dans des bouteilles bouchées avec soin. Suivant son auteur M. Lucas, ce mastic peut s'employer dans tous les temps, il n'endommage ni l'écorce, ni les jeunes pousses et ne pénètre pas dans les fentes; une seule couche suffit pour protéger les greffes et recouvrir les plaies faites au jeune bois: aussi prompt, grâce à cet emploi, couper des branches en plein été; enfin il sèche rapidement et forme une couche mince et adhérente qui ne se fend ni ne s'écaille.

Ayant été nommé agent pour le *Purdy's Recorder and Cottage Gardener*, ceux qui désirent y souscrire pourront nous faire parvenir \$1 pour le prix d'abonnement.

FIRMIN H. PROULX.

16 pages de valable information à 16c.

FREE to all applicants

As also FREE A SMALL FRUIT'S SPECIMEN COPY OF

PURDY'S FRUIT RECORDER.

THE BEST PAPER PUBLISHED ON FRUIT AND FLOWERS

16 PAGES MONTHLY \$1.00

ADDRESS TO AGENTS A.M. PURDY PALMYRA N.Y.

Apprentis demandés.

DEUX jeunes gens actifs et désireux d'apprendre la typographie, trouveront de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions s'adresser à

FIRMIN H. PROULX,

Ste. Anne de la Pocatière.

PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER
retardataires
AU PLUS TOT.